



Info-Alerte n° 2238 du 14 octobre 2020



Vous avez reçu un message de la POLICE JUDICIAIRE

Le message que vous avez découvert à votre nom semble émaner de Direction générale de la police judiciaire, Direction de la protection des mineurs. Vous êtes tout simplement accusé de cyberpornographie et d'exhibitionniste, entre autres.

Vous pouvez lire les menaces suivantes :

« Vous êtes prié de vous faire entendre par mail en nous écrivant vos justifications pour qu'elles soient mises en examen et vérifiées afin d'évaluer les sanctions, et cela dans un délai strict de 24 heures. Passé ce délai nous nous verrons dans l'obligation de transmettre notre rapport au procureur adjoint du Tribunal de grande instance et spécialiste de cybercriminalité pour établir un mandat d'arrêt à votre encontre. »

« Nous transmettons votre dossier aux chaînes de télévision d'information pour une diffusion et votre famille, vos proches et tout le monde verront ce que vous faites devant votre ordinateur ».

Bien évidemment il s'agit d'une tentative de « ransomware » (extorsion de fonds) : un arrangement financier sera proposé pour classer cette affaire.

Le langage pseudo juridique qui est utilisé et les fautes d'orthographe ou de ponctuation présentes doivent attirer l'attention du consommateur. Autre indice : le mél d'expédition de ce document présumé officiel est personnel : nineja44@yahoo.fr,

Le Réseau anti-arnaques a informé les autorités judiciaires de ces pratiques.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)